Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260902-20260902-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DENIEL, PREMIER ADJOINT

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 28 août 2026

PRESENTS : Guy DENIEL – Sylvie LE QUEAU – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS — Michel MORVAN-CHATELIER (arrivée à 18 h 11) – Charlotte DARMOIS – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉES : Valérie BESNARD (procuration à Guy DENIEL) – Camille DROFF (procuration à Lindsay COMBAULT).

Madame Lindsay COMBAULT été élue Secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2026

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-12 et L. 2121-15 relatifs à la tenue des registres des délibérations et à l'approbation des procès-verbaux,

VU le règlement intérieur du Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS,

VU la proposition de procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 juillet 2026 communiquée préalablement à l'ensemble des conseillers municipaux.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de valider ce document afin d'en assurer la régularité et la force probante ;

Monsieur le Maire adjoint rappelle à l'Assemblée qu'elle est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil municipal, soit celle du 22 juillet 2026.

Monsieur le Maire adjoint donne lecture du procès-verbal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 22 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260902-20260902-DE

Pour copie conforme au registre,

LE MAIRE ADJOINT — LA SECRÉTAIRE

Guy DENIEL — Lindsay COMBAULT

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture